

## Les salaires dans la province de Québec

Pierre Harvey

Volume 31, numéro 2, juillet–septembre 1955

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002623ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002623ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, P. (1955). Les salaires dans la province de Québec. *L'Actualité économique*, 31(2), 294–305. <https://doi.org/10.7202/1002623ar>

économiquement son existence ou que lui-même s'adaptera aux conditions changeantes de la consommation et de la distribution.

Les faits étudiés prouvent donc que le maintien des prix de revente favorise la hausse des prix ou du moins un niveau général élevé et une structure de prix rigides, ce qui est contraire au mécanisme naturel en économie de libre concurrence. La flexibilité de la structure des prix dans ce régime n'empêche pas le niveau général de demeurer stable, par des hausses et des baisses compensatoires des prix individuels à l'intérieur même de la structure générale. En définitive, ce qu'on a considéré comme vente à perte dans un climat de prix rigides est en réalité un rajustement d'un prix individuel causé par les réactions du marché aux forces concurrentielles qui le modifient.

Accuser la législation prohibant le maintien des prix de revente, d'avoir causé les ventes à perte, c'était ignorer l'équivoque entretenue au sujet de la définition de la vente à perte.

Celle-ci n'existant pas, ou très peu, on a étudié les pseudo-ventes à perte qui n'étaient que des ventes à prix de concurrence. La présente enquête a prouvé que le problème n'existait que dans la pensée de ceux qui croyaient que le prix courant véritable était celui fixé par le fabricant. Le maintien des prix de revente est en réalité la défense de celui qui craint la libre concurrence; la vente à perte, que nous devrions appeler vente à rabais ou vente pure et simple est la défense de celui qui craint le monopole. L'option entre la liberté ou le contrôle économique est une fois de plus, on le voit, à l'origine d'un conflit.

Gilles DESROCHERS

**Les salaires dans la province de Québec** L'irritant problème de la disparité des salaires entre la province de Québec et l'Ontario a donné lieu, ces derniers temps, à des polémiques violentes, qui ont surtout porté sur

le fait lui-même sans jamais aller jusqu'aux causes qui pourraient l'expliquer. Nous ne continuerons pas ici la discussion sur la ligne où elle se trouve actuellement engagée, car nous croyons, après bien d'autres, qu'il faut éviter de confondre le «langage de la pensée» avec le «langage de l'action». Ce qui ne signifie pas, cependant, qu'on doive abandonner la question là où elle en est

actuellement. Il nous faudrait, au contraire, d'autres études statistiques pour mesurer, par comparaison, la valeur de celles que nous possédons déjà. Et ce ne serait encore là, d'ailleurs, qu'un point de départ, car ce qui importe surtout, c'est de déterminer les causes du phénomène, pour choisir ensuite rationnellement les points d'application de toute politique qui se proposerait de rétablir l'équilibre, s'il y avait lieu. Nous nous attacherons dans ce commentaire, à fixer quelques jalons pour une recherche éventuelle dans cette seconde direction.

Il faut d'abord noter que les polémiques actuelles n'ont de nouveau que leur violence, car au siècle dernier on constatait déjà, pour s'en réjouir ou pour s'en plaindre, la situation particulière de la main-d'œuvre de la province de Québec. Les quelques statistiques dont nous disposons nous permettent d'ailleurs de supposer que l'écart entre les deux provinces était, au cours de certaines années du moins, assez sensible. Nous commencerons par nous interroger sur la plausibilité d'un tel phénomène, nous citerons ensuite quelques textes et nous commenterons quelques statistiques qui ne constitueront pas les preuves d'une thèse mais serviront tout simplement à établir la valeur de certaines hypothèses. Nous nous demanderons ensuite quelles seraient les circonstances qui pourraient permettre de comprendre que ce phénomène déjà ancien ait peut-être pu se maintenir pendant longtemps, malgré les transformations que subissait notre milieu. Il s'agit donc, en somme, de fournir les premiers éléments d'un plan de travail et non pas d'effectuer le travail lui-même.

Si l'on considère d'abord les circonstances dans lesquelles s'est effectuée l'industrialisation de la province de Québec, du moins à partir des données fragmentaires dont on dispose, il semble bien que l'on se trouve devant une situation qui peut se résumer en deux mots: abondance de main-d'œuvre et pénurie de capitaux. Sauf exception, on a en effet affaire à une province dont l'économie repose au début sur une agriculture vivrière, laissant peu de surplus, alors que le taux de fécondité des familles se maintient presque constamment à un niveau extrêmement élevé. Par ailleurs, comme il s'agit d'une société égalitaire, qui ne permet pas l'accumulation de la «rente de la terre», du moins de façon notable, le pays ne peut alors s'industrialiser qu'avec l'aide du capital étranger. Pour

attirer ce capital il fallait des rendements élevés, ce qui, en dehors des situations exceptionnelles, n'est pas compatible avec des taux de salaires avantageux pour les ouvriers. En somme, avant la mise en exploitation de ses ressources naturelles (forêts et mines surtout), la Province n'avait pour elle qu'un seul facteur de localisation industrielle: sa main-d'œuvre abondante. Pour jouer son rôle d'appât au capital, cette main-d'œuvre devait se contenter de peu, ce à quoi elle était d'ailleurs disposée étant donné le surpeuplement déjà ancien des terres.

Les contemporains ne se sont pas illusionnés d'ailleurs sur la nature de nos ressources à cette époque. Dans le *Prix Courant* du mois d'octobre 1888, on peut lire par exemple: «(Le) développement industriel (que l'on constate dans la province de Québec) tient en grande partie au bas prix relatif de la main-d'œuvre et aux aptitudes remarquables de la population canadienne-française»<sup>1</sup>. Pour sa part, l'agent consulaire américain à Trois-Rivières écrit même dans son rapport pour l'année 1885: «It is believed this would be an admirable point for a boot and shoe factory, inasmuch as there is an abundance of cheap labor on the ground, plenty of which suitable for the purpose could be had at from 10 to 20 cents per day, and besides the city has already expressed a willingness to aid by a handsome bonus and exempt the factory from taxes for a number of years. This would appear to be a splendid opening for some enterprising American.»<sup>2</sup> De leur côté, les ouvriers se plaignent souvent alors du faible niveau de leurs revenus, mais comme le syndicalisme est encore dans l'enfance, leurs protestations ne sont pas entendues. Il est quand même intéressant, à ce sujet, de parcourir les comptes-rendus des témoignages des ouvriers de la Province devant la Commission Royale d'enquête de 1889. Le bas niveau relatif des salaires est souvent mentionné, mais c'est la Nouvelle-Angleterre qui sert de point de comparaison. C'est en effet l'époque de la grande émigration des Canadiens français vers les États-Unis, et plusieurs des ouvriers qui viennent témoigner devant la Commission d'enquête ont déjà eux-mêmes travaillé outre-frontière. Mais le sens de leur témoignage ne diffère pas de celui des autres observateurs et nous justifie probablement de

1. *Le Prix Courant*, Montréal, octobre 1888, p. 11.

2. *Commercial Relations of the United States with Foreign countries during the years 1884 and 1885*, Department of State, Washington, 1886, p. 589.

croire qu'au siècle dernier, la province de Québec était reconnue par tous comme une zone où les salaires se trouvaient relativement faibles.

Les quelques statistiques dont nous disposons nous fournissent, dans l'ensemble, une image identique de notre milieu. À titre d'exemple, nous avons groupé dans le tableau I ci-dessous quelques données sur l'état des salaires à Montréal et à Toronto au cours des années 1885 et 1886. Comme il s'agit de statistiques en

**Tableau I**  
**Salaires quotidiens dans quelques métiers**  
**à Montréal et à Toronto<sup>1</sup>**

Métiers	1885 <sup>2</sup>		1886 <sup>3</sup>	
	Montréal	Toronto	Montréal	Toronto
1 — Maçons.....	\$1.50- 2.00	\$2.50- 2.75	\$1.50- 2.00	\$2.00- 3.00
2 — Briqueteurs.....	1.50- 2.50	2.50- 3.00	1.50- 2.50	2.00- 3.00
3 — Charpentiers.....	1.50- 2.00	1.75- 2.00	1.50- 2.00	1.75- 2.50
4 — Bûcherons (par mois).....	12.00-25.00	15.00-20.00	22.00-28.00	12.00-18.00
5 — Charpentiers de navire.....	1.50- 2.00	1.75- 2.00	1.50- 2.00	1.50
6 — Forgerons.....	1.50- 1.75	1.50- 2.25	1.50- 2.00	1.25- 1.75
7 — Charrons.....	1.25- 1.50	1.50- 2.00	1.25- 1.50	1.25- 2.00
8 — Journaliers.....	1.00- 1.25	1.25- 1.50	1.00- 1.25	1.25
9 — Ouvrier (millhand).....	1.00- 1.50	1.00- 2.00	1.00- 1.50	1.25- 2.00
10 — Selliers.....	1.50- 2.00	1.25- 2.00	1.25- 2.00	1.25- 1.75
11 — Cordonniers.....	1.25- 2.00	1.25- 2.00	1.25- 2.00	1.25- 2.00
12 — Tailleurs.....	1.00- 2.00	1.25- 2.00	1.00- 2.00	1.50- 2.00

termes de maxima et de minima, l'impression qui s'en dégage est un peu confuse, mais il semble quand même que les salaires payés à Montréal, au cours de ces deux années, se trouvaient assez nettement inférieurs à ceux que l'on versait alors à Toronto. Essayons d'ailleurs de préciser cette première impression. Pour y parvenir, on peut décider que pour une année les salaires seront plus élevés dans une ville (A) que dans l'autre (B) lorsque pour cette année et pour une catégorie d'ouvriers:

- a) les minima étant égaux, les maxima sont supérieurs dans la ville A;
- b) les maxima étant égaux, les minima sont supérieurs dans la ville A;

1. Il s'agit du salaire pour une journée de travail de dix heures.

2. *Canada Yearbook*, 1885, p. 217.

3. *Ibid.*, 1886, pp. 290-291.

c) les maxima et les minima sont supérieurs dans la ville A. Lorsque ces critères ne s'appliquent pas, les salaires sont égaux si les maxima et les minima sont égaux et inférieurs dans les autres cas.

En recourant à cette méthode on arrive aux résultats suivants:

1885	1886 <sup>1</sup>
a) Salaires plus élevés à Toronto: 9 cas sur 12.	a) Salaires plus élevés à Toronto: 6 cas sur 10.
b) Salaires égaux à Toronto et à Montréal: 1 cas sur 12.	b) Salaires égaux à Toronto et à Montréal: 1 cas sur 10.
c) Salaires plus élevés à Montréal: 2 cas sur 12.	c) Salaires plus élevés à Montréal: 3 cas sur 10.

Pour les années en cause ici, la situation nous apparaît donc maintenant nettement plus favorable à Toronto qu'à Montréal. Il resterait naturellement à prouver qu'il ne s'agit pas là de deux années exceptionnelles, mais en attendant qu'une étude précise des conditions dans lesquelles s'est effectuée l'industrialisation de la Province nous permette d'être plus explicite, il semble que l'on puisse être justifié de penser, si l'on met en parallèle les textes et les statistiques cités, que la question des salaires n'est pas nouvelle dans la province de Québec et qu'il est possible qu'une bonne part de ce qui se passe actuellement trouve son explication dans les décades antérieures et même au siècle dernier. Il nous reste maintenant à comprendre, du moins en termes généraux, quelles seraient les circonstances qui pourraient expliquer que ce phénomène déjà ancien ait peut-être pu se maintenir, du moins dans une certaine mesure. Il reste entendu alors que nous ne discutons pas du fait lui-même, mais de sa plausibilité, et que nous ne prétendons pas dresser une liste exhaustive des hypothèses utilisables pour une explication: nous jetons quelques jalons.

La première de ces circonstances à prendre en considération semble bien être le maintien, au cours du vingtième siècle, d'un taux de fécondité nettement plus élevé dans la province de Québec qu'en Ontario. Prenons à titre d'exemple la décade qui précède la guerre de 1914. À ce moment, l'économie de la province de Québec entre dans une ère de transformation profonde. La prédominance de l'agriculture est finie et plus de la moitié de la population vit en milieu urbain. Pourtant les excédents de nais-

1. Pour l'année 1886, notre méthode ne s'applique pas dans deux cas: celui des journaliers et celui des charpentiers de navire.

Tableau II

**Excédents de naissances sur les décès  
Proportions pour 10,000 habitants<sup>1</sup>**

	Ontario	Québec
1902.....	96	165
1905.....	101	177
1908.....	118	158
1911.....	100	198

sances restent proportionnellement presque deux fois plus élevés dans la province de Québec qu'en Ontario. Il en résulte que malgré les progrès de l'industrie, notre Province constitue toujours une zone à surplus, sur le marché du travail; on peut même affirmer qu'en dehors de certaines périodes privilégiées et pour quelques métiers particuliers, le marché du travail se trouve à peu près toujours engorgé, ce qui entraîne le salaire à la baisse, ou du moins l'empêche de s'élever au même rythme que dans les zones environnantes, où la main-d'œuvre reste relativement rare malgré l'immigration.

D'ailleurs, l'effet de cette pression démographique ne s'arrête pas là, du moins au cours des dernières décades du siècle dernier et au début du siècle actuel. Étant données les charges très lourdes qui résultent alors du taux élevé de la fécondité des familles, le seul revenu du père ne suffit pas à équilibrer le budget, même à un niveau inférieur à la moyenne nationale: les enfants doivent travailler tôt, ce qui vient encore augmenter l'offre de travail et déprimer le taux des salaires. Aussi longtemps que l'économie conserve un caractère artisanal, cet effet de la pression démographique est peu sensible, mais à mesure que les métiers se simplifient et se mécanisent, cette main-d'œuvre juvénile prend de l'importance et semble même avoir tendance à déplacer la main-d'œuvre adulte. Avec l'introduction du moule à cigare dans la Province, vers 1879, on assiste par exemple à une dégénérescence rapide du métier de cigariier et à l'invasion de l'industrie du tabac par les enfants et les jeunes filles; dans les années qui précèdent immédiatement la première grande guerre, des grèves éclatent encore pour protester contre le remplacement, à prix réduit, des hommes par des enfants ou des jeunes filles. C'est le cas, en particulier, dans le cuir<sup>2</sup>.

1. *Annuaire de la province de Québec*, 1914, p. 94.

2. Cf. *Gazette du Travail*, avril 1903, p. 841.

Enfin, jusqu'en 1921 au moins, le nombre d'enfants dans les manufactures de la province de Québec reste proportionnellement beaucoup plus élevé qu'en Ontario. Alors, en effet, que cette dernière province groupe environ la moitié des ouvriers d'usine du pays, elle ne compte que 43 p.c. de ceux qui n'ont que de 10 à 15 ans. La province de Québec, par contre, qui ne groupe pas un tiers du total des ouvriers d'usine, réunit plus de 46 p.c. de ceux qui n'ont que de 10 à 15 ans.

**Tableau III**  
**Répartition de la main-d'œuvre dans les manufactures,**  
**par catégories d'âges des ouvriers, en p.c., 1921<sup>1</sup>**

	Tous âges	10-13	14 ans	15 ans	10-15
Canada . . . . .	100	100	100	100	100
Québec . . . . .	31.1	67.9	51.2	42.9	46.2
Ontario . . . . .	48.2	16.0	39.3	46.2	43.0

Il semble donc, à première vue du moins, que la pression sur le marché du travail ait été continue de la part des masses de main-d'œuvre canadienne-française, ce qui pourrait expliquer pour une part l'évolution des salaires à un palier inférieur à celui de la province voisine.

Pour en finir avec ce premier élément, il nous faut cependant émettre une dernière hypothèse, qui concerne le marché des produits plus que le marché de la main-d'œuvre. On peut en effet supposer que si dans la province de Québec la pression sur le marché du travail a de tout temps amené ce niveau relativement bas des salaires dont nous venons de parler, la population de cette province a normalement dû consacrer tout son revenu à l'achat des biens de première nécessité, ce qui ne constitue pas un facteur très favorable à l'implantation des industries «plus payantes» qui fabriquent, au vingtième siècle, les biens de «lux» ou de grand confort: appareils électriques, automobiles,<sup>2</sup> etc. Nous toucherons

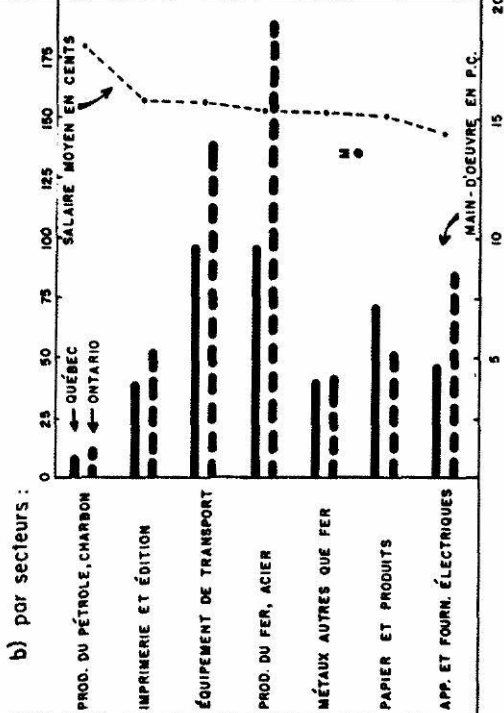
1. *The Employment of Children and young Persons in Canada*, Department of Labour, Ottawa, 1930, p. 41.

2. L'analyse des manifestations matérielles des niveaux de vie par province peut se faire à partir des données du recensement.

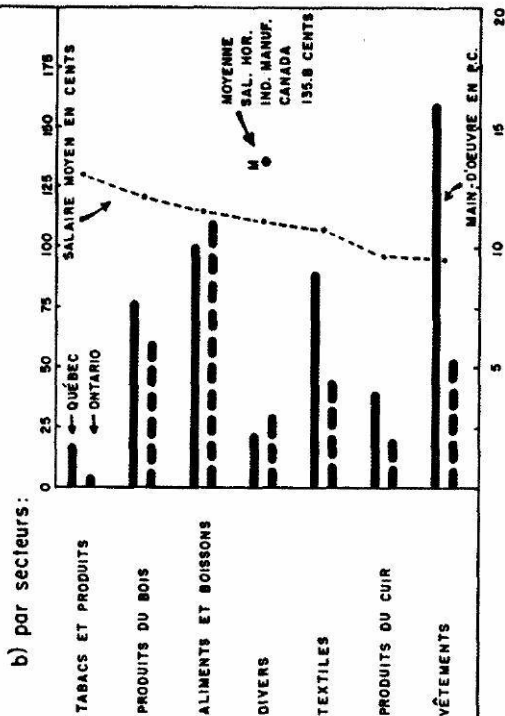


# Répartition des effectifs de la main-d'oeuvre par groupes d'industries en p.c. du total de la main-d'oeuvre des manufactures dans Québec et Ontario, 1953

Les 7 secteurs ou la rémunération est élevée



Les 7 secteurs ou la rémunération est moins élevée



ces problèmes immédiatement avec l'étude de la seconde circonstance à prendre en considération pour expliquer la plausibilité d'une certaine disparité de salaires: la structure industrielle de la province de Québec comparée à celle de l'Ontario.

Cette comparaison pourrait s'effectuer à plusieurs points de vue: capitaux investis, nombre d'entreprises, etc. Puisqu'il s'agit ici de discuter surtout de rémunération du travail, prenons comme critère d'importance des différents secteurs industriels, les effectifs qui y sont engagés. Rangeons ensuite les dix-sept secteurs de la classification officielle selon le niveau moyen des salaires payés au Canada dans chacun d'eux en plaçant au premier rang le secteur où le niveau de la rémunération du travail est le plus élevé (Tableau IV). On constate alors que un quart seulement des effectifs des ouvriers de manufactures de la province de Québec travaillent dans les quatre secteurs les plus rémunérateurs alors qu'en Ontario, la proportion s'élève à près de 40 p.c. À l'autre extrémité de l'échelle, par contre, on voit que dans la province de Québec 31.5 p.c. des ouvriers de manufactures travaillent dans les quatre secteurs où les rémunérations sont les plus basses, alors qu'en Ontario ces secteurs ne groupent que 15 p.c. des effectifs concernés.

On peut, à partir de ces comparaisons, émettre l'hypothèse de travail suivante, quitte à la vérifier par des recherches ultérieures: étant donné que les taux de salaires se négocient (individuellement ou collectivement) par référence au niveau moyen des salaires dans un certain milieu, plus sera marquée la prédominance des secteurs à basse rémunération, plus sera difficile l'obtention de revenus élevés, même dans les secteurs les plus rémunérateurs. En d'autres termes, la structure de l'industrie détermine probablement dans un milieu donné une certaine conception du «salaire raisonnable» qui variera de milieu à milieu avec la structure de l'industrie elle-même. Sous ce rapport, la province de Québec semblerait nettement désavantagée. La structure de l'industrie manufacturière y serait telle que la pression s'exercerait à la baisse sur le niveau des salaires de chaque secteur alors qu'en Ontario, c'est la situation contraire qui prévaudrait.

Pour terminer cette énumération d'hypothèses d'explication, nous passerons maintenant sur un autre plan: la répartition de la

COMMENTAIRES

Tableau IV

Structure de l'industrie manufacturière dans le Québec  
et l'Ontario et salaires moyens par secteur, 1953

Rang	Numéro officiel	Secteurs Noms	Salaires moyens à l'heure <sup>1</sup> (cents)	P.c. des effectifs <sup>2</sup>	
				Québec	Ontario
1	15	Produits du pétrole et du charbon	180.9	0.9	1.3
2	9	Imprimerie et édition	157.9	4.0	5.3
3	11	Équipement de transport	156.9	9.7	13.9
4	10	Produits du fer et de l'acier	152.9	9.7	19.0
5	12	Métaux autre que le fer	152.0	4.1	4.3
6	8	Papier et produits	151.2	7.3	5.2
7	13	Appareils et fournitures électriques	143.2	4.7	8.6
8	3	Produits du caoutchouc	142.6	1.4	2.6
9	16	Produits chimiques	138.0	4.7	3.8
10	14	Produits des minéraux non métalliques	135.0	2.3	2.8
11	2	Tabac et produits	129.4	1.7	0.3
12	7	Produits du bois	120.7	7.7	6.0
13	1	Aliments et boissons	115.5	10.1	11.1
14	17	Divers	110.8	2.3	3.1
15	5	Textiles	107.5	9.1	4.4
16	4	Produits du cuir	96.4	4.1	2.1
17	6	Vêtement	95.3	16.0	5.3
		Total	135.8	100	100

population urbaine par taille d'agglomération. Un premier fait d'abord: au Canada, il semble que la concentration des petits revenus se trouve particulièrement marquée lorsque l'on a affaire à des agglomérations réduites. Il n'est pas question d'entreprendre ici l'analyse des revenus pour l'ensemble du pays; contentons-nous, pour établir nos hypothèses de travail, de mettre en parallèle la structure des revenus urbains dans les villes de 30,000 habitants et plus et dans celles de moins de 30,000 âmes (Tableau V). On voit alors que dans la province de Québec, la proportion des revenus de moins de 2,000 dollars est de 50 p.c. dans le premier cas et de 61 p.c. dans le second. Pour l'Ontario on trouve 43 et 55, pour les Prairies, 57 et 67, etc. Il semble donc qu'il y ait une certaine corrélation<sup>3</sup> entre la structure des revenus et la taille des aggro-

1. *Annual Review of Man-hours and Hourly Earnings 1945-53*, D.B.S., 1954.

2. *Preliminary Statements of Manufactures, 1953*, D.B.S., Ottawa, 1954.

3. De telles corrélations ont été calculées pour quelques villes suisses et pour trois classes de travailleurs: ouvriers qualifiés, ouvriers semi-qualifiés, ouvriers non qualifiés. L'auteur conclut: «Le facteur démographique semble (...) jouer un rôle important dans l'économie des salaires.» Cf. «L'inégalité dans la grandeur des villes et ses corrélations économiques», par Georges Widmer, *Revue Économique*, mai 1953, pp. 305 et ss., Paris.

**Tableau V**  
**Répartition en pourcentage des revenus individuels par**  
**classe de revenus (non agricoles), 1951<sup>1</sup>**

Classes de revenus	Colombie canadienne		Provinces atlantiques		Québec		Ontario		Prairies	
	Zones métrop. <sup>2</sup>	Non métrop. <sup>3</sup>	Zones métrop. <sup>2</sup>	Non métrop. <sup>3</sup>	Zones métrop. <sup>2</sup>	Non métrop. <sup>3</sup>	Zones métrop. <sup>2</sup>	Non métrop. <sup>3</sup>	Zones métrop. <sup>2</sup>	Non métrop. <sup>3</sup>
Moins de 1,000.....	29.6	34.2	28.0	49.1	23.1	31.2	22.8	34.9	29.6	43.8
Moins de 2,000.....	52.0	50.6	49.2	73.0	49.7	61.0	42.6	55.2	57.2	67.1
Moins de 3,000.....	75.8	72.7	83.2	92.7	76.0	83.4	67.6	76.8	79.1	88.6
Moins de 5,000.....	95.1	97.9	96.9	98.9	94.8	97.7	94.6	95.5	93.7	97.3

mérations urbaines. Et, à titre provisoire du moins, cette corrélation pourrait s'expliquer comme suit. On sait d'abord que la main-d'œuvre est beaucoup moins mobile que ne le supposait la théorie classique du salaire. D'une ville à l'autre, surtout lorsque les agglomérations sont très espacées comme c'est le cas dans la province de Québec, la mobilité *extra-muros* est même très réduite. Or, les petits centres vivent ordinairement sur une seule grosse industrie ou sur quelques petites industries souvent marginales. La mobilité de la main-d'œuvre à l'intérieur des limites urbaines se trouve réduite à zéro, ce qui constitue naturellement un élément nettement contraire à la négociation de salaires avantageux. Or, la province de Québec présente une répartition assez défavorable de sa population urbaine, du moins si on la compare à celle de l'Ontario. En Ontario les centres moyens (30,000 - 100,000) groupent en effet presque un quart de la population de la province alors que dans le Québec ils ne comptent que pour 9 p.c. Par contre la province de Québec a, en proportion, deux fois plus d'habitants dans les tout petits centres que n'en a l'Ontario.

La situation semble donc plus favorable à la mobilité de la main-d'œuvre en Ontario que dans la province de Québec, ce qui pourrait expliquer que les salaires puissent s'élever plus rapidement là-bas qu'ici. Sans compter que la province de Québec forme une sorte de milieu fermé alors que les échanges entre l'Ontario et les

1. *Distribution of Non-Farm Incomes in Canada by size, 1951*, Reference Paper no 52, D.B.S., Ottawa.

2. Agglomération de 30,000 ou plus.

3. Agglomération de moins de 30,000 habitants.

Tableau VI

Répartition en pourcentage de la population urbaine en Ontario et Québec par taille d'agglomération, 1951<sup>1</sup>

	Ontario	Québec
1. Population totale.....	100	100
2. Population urbaine.....	70.7	66.5
dont: a) vivant dans les centres de plus de 100,000 habitants...	40.2	43.9
b) vivant dans les centres des zones à 100,000 habitants...	23.5	9.2
c) dans les centres de moins de 30,000.....	7.0	13.4

autres provinces ont des chances d'être plus fréquents, du moins sur le marché de la main-d'œuvre.

Il y aurait d'autres causes à prendre en considération comme par exemple la différence des échelles de valeurs dans l'une et l'autre province, la disparité des sources d'approvisionnement en ressources humaines (immigration d'un côté, accroissement naturel de l'autre), la situation géographique de chaque province par rapport au centre de gravité de l'économie nord américaine, le climat et les ressources naturelles, etc.<sup>2</sup> Nous avons voulu énumérer ici quelques facteurs moins souvent cités mais qui pourraient peut-être nous expliquer une bonne part de la situation actuelle. Nous nous en sommes cependant tenu à l'ébauche des hypothèses de travail, en souhaitant qu'une fois apaisé le fracas de la discussion en cours, on songe, un jour, à mettre à la disposition de quelques chercheurs les moyens de mener l'enquête avec précision et objectivité.

Pierre HARVEY

1. *Annuaire du Canada*, 1952-53, p. 148.

2. Cf. en particulier, *Essais sur le Québec Contemporain*, Presses Universitaires Laval, 1953.